

Sujet : [INTERNET] Centrales hydroélectriques du Pleynet et de la Gorge.A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur.

De : "> Aimée (par Internet)" <aimée.gros@gmail.com>

Date : 12/01/2018 16:02

Pour : ddt-se-observations-ep-b2@isere.gouv.fr

Monsieur le Commissaire enquêteur

Les centrales hydroélectriques du Pleynet et de la Gorge sur le ruisseau du Vorz
-présentent un intérêt environnemental correspondant aux objectifs de la politique nationale
-produisent de l'énergie renouvelable
-génèrent des emplois directs et indirects
-procurent des revenus non négligeables à la commune.

Pour toutes ces raisons,je suis favorable au renouvellement des autorisations d'exploitation des centrales hydroélectriques du Pleynet et de la Gorge sur le ruisseau du Vorz,par la SNC Micro de la Gorge.

Veuillez agréer,Monsieur,l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Madame Gros Aimee
La Faure
Sainte Agnès

Envoyé de mon iPad